



CANADIAN
CATTLEMEN'S
ASSOCIATION

National Voice Of Cattle Producers

Communiqué

Le Canada reconnu comme un risque négligeable d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB); ce qui permet d'élargir les possibilités d'exportation de bœuf à l'échelle internationale

27 mai 2021

Calgary (Alberta) – Aujourd'hui, une étape importante a été franchie pour l'industrie bovine canadienne. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a reconnu le Canada comme présentant un risque négligeable d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

« La désignation par la Commission scientifique de l'OIE d'accorder au Canada le statut de pays à Risque Négligeable pour l'ESB est une fin historique de l'ère de l'ESB pour le Canada qui a causé des difficultés sans précédent à notre industrie au début des années 2000 », a déclaré Bob Lowe, président de l'Association canadienne des éleveurs de bovins (ACEB).

L'ACEB a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada pour que la demande de Risque Négligeable se concrétise. Ce changement de statut du risque facilitera l'accès élargi aux marchés étrangers pour divers produits du bœuf actuellement limités par les restrictions de l'ère de l'ESB.

L'obtention du statut de Risque Négligeable place le Canada au niveau de risque de transmission le plus faible en matière d'ESB, aux côtés des États-Unis qui ont obtenu ce statut en 2013. Le contrôle de l'ESB dans le monde est une réalisation remarquable pour les membres de l'OIE. Pour atteindre le niveau de risque négligeable, un pays doit démontrer que le dernier cas d'ESB classique est né il y a plus de 11 ans et que des mesures de contrôle et des systèmes de surveillance efficaces sont en place. Le dernier cas au Canada est né en 2009.

« Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à obtenir ce statut, y compris le gouvernement du Canada, les vétérinaires de partout au Canada et les agriculteurs et éleveurs canadiens. Nous remercions également les consommateurs canadiens qui ont appuyé l'Industrie canadienne du bœuf pendant les périodes les plus difficiles de l'ESB, où le bœuf canadien ne pouvait pas être exporté », a déclaré M. Lowe.

L'ACEB se concentrera maintenant sur la suppression des restrictions restantes à l'accès aux marchés de l'époque de l'ESB, ainsi que sur l'harmonisation des exigences relatives aux abattoirs avec les recommandations internationales. Les exigences supplémentaires imposées au secteur de la transformation du Canada en raison de l'ESB ont créé un désavantage économique important par rapport à d'autres secteurs du marché international.

L'ACEB est la voix nationale de l'Industrie canadienne des bovins de boucherie, qui représente 55 000 exploitations bovines et parcs d'engraissement.

Visitez le www.cattle.ca

Le premier cas d'ESB au Canada a été découvert en mai 2003 et a entraîné la fermeture des frontières internationales au bœuf canadien, ce qui a eu des répercussions importantes puisque 50 % du bœuf canadien est exporté. Bien qu'il soit difficile de quantifier pleinement les répercussions économiques directes de l'ESB entre 2003 et 2006 seulement, les pertes ont été estimées entre 4,9 et 5,5 milliards de dollars. D'autres coûts indirects ont continué d'être comptabilisés, en raison des coûts d'opportunité liés au maintien d'un accès limité au marché et des coûts de transformation supplémentaires pour l'industrie canadienne de la transformation.

À la suite des difficultés économiques causées par l'ESB, 26 000 producteurs de bœuf ont quitté l'industrie entre 2006 et 2011. En plus de leur sortie de l'industrie, plus de 2,22 millions d'acres de terres de pâturage ont été converties à d'autres utilisations pour marquer l'ESB comme un événement à la fois économiquement et écologiquement néfaste pour le Canada avec des répercussions en cascade qui se font encore sentir aujourd'hui.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué du gouvernement du Canada [ici](#).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Tammy Melesko

Directrice des communications

Association canadienne des éleveurs de bovins

403-451-0931 | meleskot@cattle.ca